

# Communiqué de presse

Destiné uniquement aux médias internationaux et à la communauté d'investisseurs



## Assemblée Générale Annuelle d'Ipsen S.A. du 28 mai 2024

» Résultat des votes

PARIS, FRANCE, 28 mai 2024

Nombre d'actions composant le capital	83 814 526
Nombre d'actions ayant le droit de vote	82 710 897
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	2 804
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	68 895 080
Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	116 829 859
Quorum	83,30 %

Résolutions	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital exprimé	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
<b>A caractère ordinaire</b>											
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023	116 717 046	68 895 080	82,07	116 687 633	99,97	29 413	0,03	112 435	0	378	<b>Adoptée</b>
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023	116 717 395	68 895 080	82,07	116 687 982	99,97	29 413	0,03	112 435	0	29	<b>Adoptée</b>
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende à un montant de 1,20 euro par action	116 825 331	68 895 080	82,19	116 791 703	99,97	33 628	0,03	4 499	0	29	<b>Adoptée</b>
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées - Constat de l'absence de convention nouvelle	116 828 466	68 895 080	82,20	116 828 188	>99,99	278	<0,01	1 364	0	29	<b>Adoptée</b>
5. Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit, en qualité de commissaire aux comptes, en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité	116 789 372	68 895 080	82,15	116 735 073	99,95	54 299	0,05	40 458	0	29	<b>Adoptée</b>
6. Renouvellement de BEECH TREE S.A., en qualité d'administrateur	116 781 989	68 895 080	82,14	101 830 481	87,20	14 951 508	12,80	47 841	0	29	<b>Adoptée</b>
7. Renouvellement de Madame Carol XUEREF, en qualité d'administrateur	116 823 252	68 895 080	82,19	99 982 528	85,58	16 840 724	14,42	6 558	0	49	<b>Adoptée</b>
8. Ratification de la nomination provisoire de Monsieur Pascal TOUCHON en qualité d'administrateur	116 820 529	68 895 080	82,19	116 606 016	99,82	214 513	0,18	9 301	0	29	<b>Adoptée</b>
9. Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil d'administration	116 823 387	68 895 080	82,19	116 789 239	99,97	34 148	0,03	6 443	0	29	<b>Adoptée</b>
10. Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration	116 823 228	68 895 080	82,19	116 660 190	99,86	163 038	0,14	6 582	0	49	<b>Adoptée</b>

Résolutions	Nombre total de voix exprimées	Nombre d'actions	% du capital exprimé	Votes favorables		Votes défavorables		Votes non valablement exprimés			Résultat
				Nombre	%	Nombre	%	Abstention	Nul	Non voté	
11. Approbation de la politique de rémunération du Directeur général et/ou de tout autre dirigeant mandataire social	116 723 878	68 895 080	82,07	110 838 381	94,96	5 885 497	5,04	105 952	0	29	<b>Adoptée</b>
12. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce	116 819 457	68 895 080	82,19	115 161 917	98,58	1 657 540	1,42	10 353	0	49	<b>Adoptée</b>
13. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Marc de GARIDEL, Président du Conseil d'administration	116 820 437	68 895 080	82,19	116 643 306	99,85	177 131	0,15	9 393	0	29	<b>Adoptée</b>
14. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur David LOEW, Directeur général	116 605 211	68 895 080	81,93	113 954 361	97,73	2 650 850	2,27	224 619	0	29	<b>Adoptée</b>
15. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue du rachat par la société de ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond, suspension en période d'offre publique	116 814 133	68 895 080	82,18	116 757 622	99,95	56 511	0,05	15 697	0	29	<b>Adoptée</b>

A caractère extraordinaire											
16. Autorisation à donner au Conseil en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée de la période d'acquisition notamment en cas d'invalidité et le cas échéant de conservation	116 824 887	68 895 080	82,19	101 067 377	86,51	15 757 510	13,49	4 943	0	29	<b>Adoptée</b>
A caractère ordinaire											
17. Pouvoirs pour les formalités	116 815 071	68 895 080	82,18	116 814 716	>99,99	355	<0,01	14 639	0	149	<b>Adoptée</b>

**FIN**

### À propos d'Ipsen

Nous sommes un groupe biopharmaceutique mondial focalisé sur la mise au point de médicaments innovants pour les patients dans trois domaines thérapeutiques : l'Oncologie, les Maladies Rares et les Neurosciences.

Notre portefeuille de produits en R&D s'appuie sur l'innovation externe et sur près de 100 ans d'expérience de développement au sein de hubs mondiaux aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Nos équipes, présentes dans plus de 40 pays, et nos partenariats à travers le monde nous permettent de proposer nos médicaments aux patients dans plus de 100 pays.

Ipsen est coté à Paris (Euronext : IPN) et aux États-Unis à travers un programme d'American Depositary Receipt (ADR : IPSEY) sponsorisé de niveau I. Pour plus d'informations, consultez [ipsen.com](http://ipsen.com)

## Contacts Ipsen

### Investisseurs

**Craig Marks** | + 44 (0) 7584 349 193

**Nicolas Bogler** | + 33 (0) 6 52 19 98 92

### Médias

**Amy Wolf** | + 41 (0) 79 576 07 23

**Ioana Piscociu** | + 33 (0) 6 69 09 12 96

---

## Avertissements et/ou déclarations prospectives

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans ce communiqué sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction d'Ipsen. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques et d'incertitudes connus ou non qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. De tels risques et imprévus pourraient affecter la capacité d'Ipsen à atteindre ses objectifs financiers, lesquels reposent sur des hypothèses raisonnables quant aux conditions macroéconomiques à venir formulées d'après les informations disponibles à ce jour. L'utilisation des termes « croit », « envisage » et « prévoit » ou d'expressions similaires a pour but d'identifier des énoncés prospectifs, notamment les attentes d'Ipsen quant à des événements futurs tels que les soumissions et décisions réglementaires. De plus, les objectifs mentionnés dans ce document sont établis sans tenir compte d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier tous ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par Ipsen, et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau médicament peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Ipsen doit ou peut avoir à faire face à la concurrence de produits génériques, qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important qu'Ipsen ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un médicament dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, Ipsen ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais précliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du médicament concerné. Il ne saurait être garanti qu'un médicament recevra les approbations réglementaires nécessaires ou qu'il atteindra ses objectifs commerciaux. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ceux annoncés dans les déclarations prévisionnelles si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si certains risques ou incertitudes se matérialisent. Les autres risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation générale du secteur et la concurrence ; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; l'incidence de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation en matière de santé ; les tendances mondiales vers une plus grande maîtrise des coûts de santé ; les avancées technologiques, les nouveaux

médicaments et les brevets obtenus par la concurrence ; les problèmes inhérents au développement de nouveaux médicaments, notamment l'obtention d'une homologation ; la capacité d'Ipsen à prévoir avec précision les futures conditions du marché ; les difficultés ou délais de production ; l'instabilité financière de l'économie internationale et le risque souverain ; la dépendance à l'égard de l'efficacité des brevets d'Ipsen et d'autres protections concernant les médicaments novateurs ; et le risque de litiges, notamment des litiges en matière de brevets ou des recours réglementaires. Ipsen dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses médicaments, ce qui peut donner lieu à des redevances substantielles ; en outre ces partenaires pourraient agir de manière à nuire aux activités d'Ipsen ainsi qu'à ses résultats financiers. Ipsen ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. À ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus pour Ipsen. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité d'Ipsen, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, Ipsen ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter des changements qui viendraient affecter les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces énoncés se fondent. L'activité d'Ipsen est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance de la dernière édition du Document d'enregistrement universel d'Ipsen, disponible sur [ipsen.com](http://ipsen.com).